

Cours APA 3410 : Espace régional, 6 crédits

Semestre : automne 2019

Chargée de cours : Pascaline Walter, architecte paysagiste
courriel : pascaline.walter@umontreal.ca

Chargés de formation pratique : Estelle Benoit, architecte paysagiste
courriel : estelle.benoit@umontreal.ca

Karl Gauthier, consultant en urbanisme
courriel : karl.gauthier@umontreal.ca

Description

Introduction au design de l'espace régional. Lecture des paysages ruraux axés sur la compréhension de leur dynamique. Application des outils et techniques d'évaluation des paysages ruraux et régionaux. Production de scénarios de mise en valeur.

Préalables requis

APA 1410 Habitations et jardins; APA 2410 Espace urbain; APA 2430 Atelier intégrateur 1

Introduction

L'atelier Espace régional est un atelier d'introduction à l'aménagement et à la conception en milieu rural et régional. Quatrième atelier de projet intégré au cursus du baccalauréat en architecture de paysage, cet atelier invite l'étudiant(e) à mettre en application dans un nouveau contexte les connaissances et habiletés développées au cours des deux premières années. Ainsi, pour la première fois dans sa formation en paysage, l'étudiant(e) sera amené(e) à intervenir en milieu rural et à développer la conception à l'échelle dite régionale.

Ayant pour objectif de familiariser l'étudiant(e) avec le milieu rural et avec le contexte au sein duquel prennent place les interventions d'aménagement régional, l'atelier amène à élaborer un projet d'architecture de paysage en milieu rural et ce à grande échelle. Le programme de l'atelier est conçu de manière à ce que l'étudiant(e) saisisse la contribution de l'architecte paysagiste dans la mise en valeur des paysages ruraux et aux développements des collectivités. *Le stage d'introduction à l'aménagement régional* constitue une introduction aux contextes d'aménagement régional et à la lecture de paysage. *Le projet d'atelier* mise sur une double approche, à la fois sensible et territoriale, de manière à en arriver à une connaissance et à une compréhension suffisamment fine des paysages pour être en mesure de dresser un état des lieux¹, de poser un diagnostic² puis de proposer des projets pour l'avenir des paysages d'une municipalité.

1. Objectifs de l'atelier

L'atelier vise les objectifs suivants :

- Développer la capacité de lire le paysage régional, c'est-à-dire de reconnaître les éléments significatifs, de les interpréter et d'en dégager la problématique d'intervention;
- Produire une caractérisation paysagère basée sur la lecture de paysage, la production d'inventaires et d'analyses;
- Développer l'habileté à concevoir des propositions d'intervention à l'échelle régionale qui font sens et adaptées au contexte rural;
- Produire des scénarios de mise en valeur des paysages ruraux.

De manière spécifique, l'atelier vise à :

- Développer une connaissance de l'aménagement régional par une compréhension des interrelations entre composantes biophysiques, socio-économiques et culturelles;
- Familiariser l'étudiant(e) avec le milieu rural et avec le contexte au sein duquel prennent place les interventions d'aménagement régional;
- Développer la capacité de lire le paysage régional, c'est-à-dire de reconnaître les éléments significatifs, de les interpréter et d'en dégager la problématique d'intervention;
- Développer la capacité d'analyser et de mettre en relation les différentes forces (biophysiques, culturelles et historiques) qui agissent sur le territoire régional;
- Amener l'étudiant(e) à mettre en application dans un nouveau contexte des connaissances et habiletés développées au cours des deux premières années;

¹ État des lieux des paysages : « Série d'analyses qui produisent une base de connaissances partagée et permettent de connaître et de comprendre les paysages ». (Domon et Ruiz, 2015 p. 293).

² Diagnostic de paysage : « Identifie les enjeux d'un paysage en fonction de ce que l'on perçoit comme forces ou faiblesses dans un territoire. Il détermine pourquoi et sur quoi agir. » (Domon et Ruiz, 2015 p. 292).

- Développer l'habileté à concevoir, à l'échelle régionale, des propositions d'intervention qui font sens;
- Acquérir une compétence technique en regard des méthodes d'inventaire et d'analyse des paysages adaptées à l'échelle régionale.

2. Le site d'atelier

Après des discussions avec des élus et des professionnels en aménagement et compte tenu des objectifs poursuivis par l'atelier, le choix du site s'est dirigé vers deux municipalités : Notre-Dame-de-Standbridge (Notre-Dame ci-après) et Saint-Ignace-de-Standbridge (Saint-Ignace ci-après). Localisées à l'Est de la MRC Brome-Missisquoi, ces municipalités se révèlent comme des terrains propices au programme de l'atelier.

Mise en contexte

Le territoire de Notre-Dame et Saint-Ignace se présente comme une plaine cultivée s'ondulant progressivement à mesure que l'on se dirige d'est en ouest. Les particularités morphologiques ont influencé les occupations du sol actuel : une plaine d'agriculture intensive, des noyaux villageois anciens cantonnés dans des périmètres serrés, de discrets boisés en toile de fond, la rivière aux Brochets bordée d'habitats et de parcelles cultivées, de petits hameaux, etc. L'élément Standbridge, commun aux deux municipalités, souligne leur insertion dans le canton du même nom concédé en 1800 à Hugh Finlay et ses associés. Ainsi, l'arrivée des loyalistes marque le début du défrichement et la mise en culture progressive de parcelles cultivées le long de chemins. Par la suite, au cours XIX, Notre-Dame et St-Ignace n'échappent pas à la tendance d'industrialisation. Les rives de la rivière aux Brochets et du ruisseau Walbridge offrent des emplacements de choix pour l'implantation d'équipements productifs (moulins, scierie, fonderie, etc.), comme en témoigne encore aujourd'hui la présence de hameaux (Des Rivières, Mystic, etc.). À partir de la moitié du XX, la vocation agricole des deux municipalités se confirme. La qualité des sols permet l'intensification agricole, les mesures de protection des terres fertiles limitent ainsi les développements urbains entraînant une stagnation voir un lent déclin démographique.

Enjeux de l'atelier

Notre-Dame et Saint-Ignace offrent une diversité de situation typique du sud du Québec. D'une part, elles supportent des terres agricoles parmi les meilleures au Québec. Elles présentent également un riche patrimoine naturel (rivière aux Brochets, boisés, etc.) et culturel (lieu de culte, école de rang, manoir, etc.). Ces deux municipalités incarnent des enjeux de protection et de mise en valeur des paysages ruraux actuels. De ce fait, elles constituent donc un laboratoire d'apprentissage intéressant puisqu'elles présentent une réalité du milieu rural ; à savoir un milieu qui n'est pas seulement un espace à vocation productif, mais qui tend à être multifonctionnel : des espaces qui doivent « répondre pleinement aux besoins, valeurs et aspirations des collectivités en considérant à la fois les fonctions sociales, culturelles, environnementales et économiques d'un territoire donné »³.

Si les intervenants du milieu sont bien conscients des enjeux de projection et de mise en valeur des paysages, de l'importance des paysages dans le choix résidentiel et le cadre de vie, il n'en reste pas moins qu'il est difficile pour eux de savoir comment intégrer les paysages dans leur manière de faire, de comprendre où sont les enjeux prioritaires et d'identifier des projets potentiels. Ainsi, l'atelier régional sera l'occasion de réfléchir à l'avenir des municipalités et de définir des projets de paysage aptes à faire en

³ Voir les travaux du Groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires : <http://www.ruralite.qc.ca/multifonctionnalite>

sorte que Notre-Dame et Saint-Ignace soient pour les résidents et visiteurs encore plus agréable à fréquenter et à habiter au cours des prochaines années.

Pour les étudiant(e)s, il s'agit là d'un défi de taille, mais aussi d'une opportunité unique de faire des propositions à la fois concrètes et novatrices. Afin d'assurer la diffusion des propositions et de permettre aux étudiant(e)s de développer des propositions en adéquation avec les besoins du milieu, les travaux feront l'objet de présentations devant les principaux intervenants locaux et régionaux (élus, professionnels en aménagement, etc.) et d'une exposition, dont le titre provisoire est : « Les paysages de Notre-Dame et de Saint-Ignace : 12 projets porteurs d'avenir ».

3. Le projet d'atelier : « Les paysages de Notre-Dame et de Saint-Ignace : 12 projets porteurs d'avenir »

Mandat de l'atelier

L'atelier régional propose donc cette année de réfléchir et proposer des visions d'avenir pour Notre-Dame et Saint-Ignace de manière à assurer la vitalité du territoire. Le mandat de l'atelier consiste à proposer des projets novateurs qui révèlent, mettent en valeur ou transforment les paysages des municipalités. La définition de projets de paysage⁴ s'appuie sur une solide compréhension et une connaissance des caractéristiques (géographiques, historiques, visuelles, etc.) et des dynamiques du territoire et ce, de manière à proposer et visualiser ce que pourraient/devraient devenir les paysages : Que sont Notre-Dame et Saint-Ignace et que deviennent-elles ? Que proposer pour faire en sorte que dans 5 ans, 10 ans, 20 ans, résidents et visiteurs des deux municipalités puissent profiter pleinement et durablement des potentiels qu'offrent leurs paysages? Que proposer pour consolider la fierté et l'appartenance des citoyens, pour rendre les municipalités encore plus agréable à fréquenter, à habiter? Telles sont les questions au cœur du projet d'atelier.

Introduction à l'aménagement régional : le stage terrain

Comme il s'agira pour un grand nombre d'étudiant(e)s du premier travail en régional, une introduction à l'atelier intitulé *Introduction à l'aménagement régional* est proposée sous la forme d'un stage terrain de trois jours. Il vise à familiariser les étudiant(e)s aux dynamiques de l'aménagement en milieu rural, à la présentation du contexte d'aménagement régional et à la lecture de paysage.

Le stage est préparatoire à l'atelier et se déroulera en Montérégie et dans les Cantons-de-l'Est. Il sera ainsi possible de familiariser les étudiant(e)s avec un ensemble de phénomènes qui permettront aux enseignants de mieux « contextualiser » les caractéristiques du territoire sur lequel ils seront appelés à travailler tout au cours de la session. De manière plus spécifique, en partant de la plaine d'agriculture intensive des Basses-terres du Saint-Laurent et se dirigeant vers les Appalaches, secteur à caractère agroforestier et davantage approprié par les villégiateurs, ce stage sera l'occasion de visiter des territoires aux problématiques et enjeux variés. Il permettra par la même occasion de mieux comprendre comment interagissent dans le temps les facteurs biophysiques, historiques et socio-culturels dans le façonnement des paysages. Tout en visant à doter les étudiants d'outils de lecture de paysage, les observations qui pourront y être faites sont particulièrement importantes pour les étapes suivantes de l'atelier.

⁴ On entend par projet de paysage, une démarche paysagère transversale et qui aborde le territoire dans sa globalité (articulation des dimensions économiques, historiques, environnementale, culturelle et démographique) afin d'éclairer des interventions d'aménagement (physico-spatiale, réglementaire ou autre).

Le projet d'atelier : trois étapes

À l'issue du stage, le projet d'atelier débutera. Les étudiant(e)s mettront alors en application les connaissances acquises lors du stage pour s'engager dans le projet d'atelier qui sera divisé en trois étapes. Ces étapes balisent le cheminement à suivre de manière à concevoir des propositions d'aménagement à l'échelle régionale qui font sens et adaptées au contexte d'intervention. Chaque étape servira un objectif précis : 1) d'identifier un enjeu⁵ / axe d'étude prioritaire sur lequel intervenir, 2) produire un diagnostic des paysages permettant de dégager les forces et faiblesses en lien avec l'enjeu identifié et, ultimement 3) élaborer une vision d'avenir et des propositions d'intervention.

Étape 1 : Première lecture du territoire et des paysages

Cette première étape vise à établir un premier contact avec le site d'atelier et de mettre en application de l'approche dite de « lecture de paysage ». À partir d'exploration terrain, il s'agira de relever les principales caractéristiques du territoire, d'analyser ces caractéristiques et de poser un diagnostic préliminaire sur les paysages qui s'y trouvent, de manière à procéder à l'identification d'hypothèses et de pistes de travail à privilégier pour la suite de l'atelier. En d'autres mots, il s'agira de dresser un portrait global, d'utiliser des mots évocateurs de manière à bien saisir les singularités les points de convergence et de chacune des deux municipalités.

Étape 2 : Connaître et comprendre les paysages

Cette deuxième étape constitue une étape clé dans le déroulement de l'atelier puisqu'elle est dédiée à la mise en place de la connaissance nécessaire et compréhension des paysages pour en arriver à apporter des réponses éclairées et fondées aux questions que pose le projet d'atelier : quelle vision d'avenir pour Notre-Dame et Saint-Ignace? Sur quoi intervenir prioritairement? Que peut-on/devrait-on faire? Comment le faire? Il s'agira donc de réaliser un diagnostic paysager. Par diagnostic paysager, nous entendons «*un ensemble d'études, d'inventaires et d'analyses permettant de bien identifier les forces et les faiblesses des paysages et sur la base de celles-ci de préciser sur quoi agir et pourquoi agir*⁶».

La réalisation de ce diagnostic vise à :

- Développer une connaissance approfondie des caractéristiques du territoire sous différents aspects : géographique, pédologique, historiques, visuelles, etc.;
- Réalisation d'inventaires et d'analyses de manière à renseigner et définir quelles sont les caractéristiques du territoire;
- Démontrer la compréhension des dynamiques paysagères et réussir à identifier les forces, les faiblesses et les singularités des paysages du territoire;
- Mettre en place les éléments de connaissance et de compréhension nécessaires à la formulation d'une vision d'avenir et de propositions d'intervention pour la suite du projet d'atelier.

Étape 3 : Vision d'avenir et proposition d'intervention

Cette troisième étape couvrira la seconde moitié de l'atelier. Il s'agira, dans un premier temps, d'amener chaque équipe à prendre connaissance, à travers une étude de projets inspirants, des travaux qui auraient pu être menés par le passé sur l'enjeu retenu. Il s'agira, dans un second temps, et sur la base de l'ensemble des travaux menés au cours des exercices précédents, de présenter une vision d'avenir; de mettre de

⁵ On entend par enjeu ce qui mériterait une intervention (physico-spatiale, règlementaire ou autre) soit parce que certaines qualités (ex : esthétiques, identitaire, etc.) sont menacées soit parce que certains potentiels ou qualités pourraient être mis en valeur

⁶ Adapté de Toublanc, 2004 et Domon et Ruiz, 2014.

l'avant des propositions concrètes d'aménagement ; de justifier ces propositions sur la base d'un argumentaire solide, de bien les expliquer et d'en présenter les implications. L'ensemble de ces propositions sera présenté lors d'une présentation orale et d'un vernissage en fin de session et également transmis aux intervenants locaux et régionaux.

4. Exercice et remise

Travail de restitution stage d'introduction à l'aménagement régional

Transect dessiné

Lancement : mercredi 30 août 2019, local 4083

Restitution : jeudi 5 septembre 2019, 9h00, en atelier et sur Studium (version numérisée)

Livrable : une coupe (transect) territoriale dessinée, composée de dessins/croquis et d'annotations, format papier 841mm X 210mm

Exercice en équipe de 3/4 étudiants

Description

Pour le stage d'introduction à l'aménagement régional, la forme privilégiée est la visite et l'observation de sites couplée à de courts exposés délivrés par des responsables d'atelier et des intervenants spécialisés. Lors de sa participation au stage, l'étudiant(e) sera invité(e) à prendre des notes sous la forme d'écrits, de photographies et de croquis. Ces notes constitueront la base nécessaire pour la réalisation d'une coupe (transect) territoriale visant à représenter la composition et les dynamiques des paysages traversés, de la plaine montégienne (Saint-Georges-de-Clarenceville) vers le piémont des Appalaches (Sutton/Lac-Brome). La sélection et l'assemblage des éléments donneront à voir le profil topographique de l'ensemble du parcours réalisé, des séquences de paysage, et l'identification des enjeux d'aménagement. Lors de la séance de restitution du stage, il s'agira de partager à l'ensemble du groupe sa propre lecture, compréhension et interprétation des paysages traversés et d'identifier trois enjeux d'aménagement qui s'y rattachent.

Pour la réalisation de la coupe (transect), il s'agit de :

- Procéder à une sélection et une synthèse des notes écrites et dessinées de manière à dégager une lecture orientée et personnelle de l'ensemble des sites (paysages) visités;
- Représenter le relief sous la forme d'un profil topographique longitudinal et horizontal. Le choix de l'échelle de représentation s'effectuera en fonction du format 841mm X 210mm;
- Faire figurer des éléments significatifs de paysages et de l'occupation actuelle du territoire traversé;
- Nommer et qualifier les principaux types de paysages traversés;
- Inclure tout autre élément du paysage ou du territoire jugé pertinent à la compréhension du territoire visité;
- Choisir un titre évocateur permettant de renseigner l'axe, la thématique privilégiée pour la réalisation de la coupe.

Description du livrable

La réalisation de la coupe conduit à un affichage en atelier lors de la séance de mise en commun, le jeudi 5 septembre à 9h00. Chaque groupe sera amené à exposer à l'oral de manière concise la coupe réalisée.

Exercice 1 (15%)

Étape 1 : première lecture du territoire et des paysages

Découvrir et lire les paysages de Notre-Dame et Saint-Ignace

Lancement : jeudi 5 septembre 2019, 13h00, en atelier

Remise : lundi 23 septembre 2019, 12h00, en atelier et sur Studium

Livrable : rapport écrit et illustré, 1 version imprimée en couleur recto verso et 1 déposée version en fichier numérique PDF (max. 25 Mo) sur Studium

Exercice en équipe de 3 étudiants

Description

Ce premier exercice inaugure le projet d'atelier. À partir d'explorations terrain, il est demandé à chaque équipe de travail de transmettre leur première perception et compréhension des paysages de Notre-Dame et Saint-Ignace. Les étudiant(e)s mettront en application la méthode de lecture de paysage et d'élaboreront une caractérisation préliminaire des paysages. En somme, il est demandé de dresser un portrait, c'est-à-dire d'identifier les composantes et les caractéristiques paysagères des deux municipalités.

Dans cet exercice, il s'agit :

- D'expliquer brièvement à partir du syllabus le mandat de l'atelier;
- De parcourir l'ensemble du territoire de manière à bien saisir et identifier les différents paysages qui s'y trouvent. Les équipes sont invitées à sortir des limites de la municipalité afin de mieux la «contextualiser» et de mieux saisir les particularités du terrain à l'étude;
- D'expliquer en quoi Notre-Dame et Saint-Ignace incarnent des enjeux de protection et de mise en valeur des paysages;
- De produire, à partir de l'approche de lecture de paysage, un diagnostic préliminaire des paysages;
- De formuler des hypothèses d'intervention et des pistes à privilégier pour la suite du travail;
- D'esquisser les prochaines étapes de travail, c'est-à-dire d'élaborer un plan de travail;
- De produire un rapport écrit et illustré présentant de manière claire et concise l'ensemble des observations, analyses et constats dégagés.

Une rencontre avec les intervenants locaux aura lieu à Notre-Dame et Saint-Ignace le 30 septembre 2019, 13h00. La présentation des premières hypothèses de travail constituera une base pour échanger avec les intervenants locaux et orienter la réalisation des étapes suivantes.

Description du livrable

Ce premier exercice conduit à la production d'un rapport écrit (composé de 45 000 caractères incluant les espaces) et illustré. Il est demandé d'inclure des éléments support (carte, dessin-croquis, photographie) permettant d'appuyer les analyses et constats effectués.

Critères d'évaluation

- Compréhension du mandat de l'atelier;
- Compréhension générale du contexte rural et de ses enjeux;

- Rigueur dans le relevé et l'analyse des signes du paysage;
- Cohérence entre l'interprétation des signes du paysage et la production du diagnostic préliminaire;
- Formulation du plan de travail pour la suite du travail;
- Qualité et pertinence des éléments support;
- Qualité de rédaction du texte;
- Soin apporté à la présentation du rapport;
- Intérêt global du document.

Exercice 2 (30%)

Étape 2 : connaître et comprendre les paysages

Diagnostic des paysages de Notre-Dame / Saint-Ignace

Lancement : lundi 23 septembre 2019, 13h00, en atelier

Remise : jeudi 31 octobre 2019, 12h00, en atelier et sur Studium

Livrable : rapport écrit et illustré, 1 version imprimée en couleur recto verso et 1 déposée version en fichier numérique PDF (max. 25 Mo) sur Studium

Exercice en équipe de trois étudiants

Description

Au lancement de ce deuxième exercice, chaque équipe aura identifié un enjeu* / axe d'étude prioritaire sur lequel intervenir. Il s'agit, dans un premier temps, de prendre connaissance de la documentation existante fournie par les responsables de l'atelier. Sur la base de cette documentation, de la compréhension préliminaire de la problématique du territoire issue du premier exercice et de l'enjeu perçu comme prioritaire, il s'agit, dans un deuxième temps, 1) d'identifier les dimensions (ex. : visuelle, historique, écologique) pour lesquelles l'information est insuffisante ; 2) de mener les relevés nécessaires et de présenter les informations nécessaires pour élaborer un diagnostic paysager. C'est grâce à la réalisation du diagnostic paysager que les équipes pourront élaborer une vision et des pistes d'intervention fondées et ancrées dans le territoire.

Plus précisément, il s'agit de :

- Valider avec les enseignants d'un choix de terrain (Notre-Dame ou Saint-Ignace) et d'un axe d'étude/enjeu et donc une hypothèse de travail;
- Prendre connaissance de la documentation et des études existantes mises à disposition par les enseignants;
- Déterminer les études à réaliser afin d'acquérir la connaissance du territoire répondant à l'axe de travail identifié préalablement;
- Planifier et réaliser des visites et des collectes de terrain complémentaires;
- Documenter et acquérir la connaissance objective du territoire par la documentation (collecte de données, recherches documentaires complémentaires);
- Dresser un état des lieux à partir de relevés et d'analyses (interprétation) de manière à renseigner et à définir des caractéristiques du territoire;
- Produire un diagnostic paysager permettant d'identifier les dynamiques et enjeux paysagers, c'est-à-dire les singularités, les forces et les faiblesses des paysages à l'étude;
- Esquisser la base d'une vision d'avenir et de pistes d'intervention répondant à l'enjeu identifié préalablement et de manière à répondre à la question posée par le projet d'atelier;
- De produire un rapport écrit et illustré (cartes, schémas, photographies, croquis-dessin) apte à transmettre rapidement et aisément les connaissances acquises, et ce afin qu'elles puissent être partagées.

Description du livrable

À l'issue de cette étape, chaque équipe remet un rapport écrit et illustré. Ce rapport comportera les principaux éléments suivants : 1) introduction; 2) présentation de la méthodologie utilisée; 3) caractéristiques générales du territoire à l'étude (localisation, topographie, etc.); 4) résultats des inventaires et des analyses effectués ; 5)

diagnostic et priorités d'intervention; 6) conclusion ; 7) bibliographie. Ces éléments sont donnés à titre indicatif de manière à baliser la réalisation de cet exercice, ils ne constituent pas la table des matières du rapport final.

À l'issue de ce deuxième exercice, deux équipes seront invitées (sur une base volontaire) à présenter les résultats de leur travail.

Critères d'évaluation

- Rigueur dans les analyses réalisées;
- Profondeur des analyses réalisées;
- Cohérence du propos et du contenu du rapport;
- Qualité de la communication graphique;
- Qualité de la communication écrite;
- Intérêt global du document.

5.3 Exercice 3.1 (10%)

Étape 3 : vision d'avenir et proposition d'intervention

Élaboration d'une vision d'avenir et analyse de projets inspirants

Lancement : jeudi 31 octobre 2019, 13h00, en atelier

Remise : jeudi 14 novembre 2019, 12h00, sur Studium

Livrable : support visuel pour une présentation orale, déposée sur Studium

Exercice en équipe de trois étudiants

Description

Cet exercice amorce la dernière étape de l'atelier. Sur la base du diagnostic paysager établi, il s'agit d'élaborer une vision d'avenir et de définir des stratégies d'intervention. On entend par stratégie d'intervention, l'identification de procédés (moyens) à déployer de manière à mettre en œuvre la vision. En somme, cet exercice amène les équipes à définir un positionnement clair, une vision d'avenir qui orientera le devenir des paysages de Notre-Dame ou Saint-Ignace. Cet exercice de positionnement est alimenté par l'analyse de projets inspirants en lien avec les enjeux identifiés et la vision d'avenir.

Plus précisément, il s'agit de :

- Élaborer une vision d'avenir permettant d'orienter le devenir des paysages de Notre-Dame et Saint-Ignace;
- Identifier les axes d'intervention pour réaliser cette vision, en d'autres mots identifier ce sur quoi il faudrait agir et justifier pourquoi;
- Identifier et analyser des projets inspirants permettant d'alimenter le positionnement et abordant l'enjeu soulevé par le projet;
- Tirer des enseignements utiles de projets anciens ou actuels de manière à alimenter l'élaboration des stratégies d'intervention;
- Inventer et de proposer des orientations et les manières de faire en l'absence de précédents utiles;
- Produire un schéma stratégique permettant d'identifier les enjeux et les axes d'intervention (ce schéma peut-être décliné en différents thèmes / axes d'intervention pour être explicite);
- Alimenter et argumenter votre positionnement par la présentation d'analyses permettant de dérouler votre propos.

Description du livrable

Cet exercice conduit à une présentation orale de 10 minutes appuyée par un support visuel projeté (PPT ou PDF) devant un jury (responsables de l'atelier, professeurs et professionnels invités, intervenants locaux et régionaux). Le contenu de cette présentation inclura : une synthèse du diagnostic paysager et les points spécifiques de l'exercice 3.1 c'est à dire : énoncé de la vision d'avenir et des stratégies d'intervention, présentation d'exemples inspirants.

Critères d'évaluation

- Qualité des analyses et clarté du diagnostic;
- Qualité de la communication graphique;

- Qualité de la communication orale;
- Qualité et clarté de la prise de position (vision d'avenir);
- Qualité, intérêt et cohérence des stratégies d'intervention.

Exercice 3.2 (35%)

Étape 3 : Vision d'avenir et propositions d'intervention

Propositions d'interventions

Lancement : lundi 18 novembre 2019, 13h00, en atelier

Remise : lundi 16 décembre 2019, 12h00, sur Studium (date à confirmer)

Livrables : présentation orale et support visuel de la présentation orale déposée sur Studium, brochure imprimée en deux exemplaires

Exercice en équipe de trois étudiants

Description

Dans cet exercice, chaque équipe définira un secteur d'intervention découlant de la vision et de la stratégie d'aménagement. On entend par secteur d'intervention : un secteur précisément identifié (parvis d'église, stationnement, etc.), une structure / composante paysagère (cours d'eau, noyau villageois, etc.), ou d'une série d'intervention ponctuelle sur l'ensemble du territoire.

À partir du travail réalisé dans les étapes précédentes et sur la base de la vision d'avenir et des stratégies d'interventions, chaque équipe sera amenée à générer un ensemble de propositions d'intervention aptes à révéler, mettre en valeur ou requalifier les paysages du territoire à l'étude. Cet exercice vise à identifier les projets potentiels, de donner le goût d'agir et de fournir des idées sur les manières de faire en regard des enjeux soulevés. Cette dernière étape devrait donc agir comme catalyseur d'une démarche paysagère, amorcer un débat au sein de la communauté concernant le devenir des paysages de Notre-Dame et Saint-Ignace.

Plus précisément, il s'agit de :

- Concevoir des propositions interventions à l'échelle régionale qui font sens et adaptées au contexte rural;
- Assurer une cohérence entre les analyses réalisées, la vision d'avenir et les stratégies d'intervention, et les exemples d'interventions;
- Définir un secteur d'intervention et les types d'intervention directement liée au positionnement;
- Présenter de manière claire et précise le projet potentiel par des illustrations et représentations;
- Produire un ensemble d'illustrations montrant concrètement quelle est la forme à privilégier pour les interventions;
- Produire une présentation orale et une brochure apte à synthétiser la démarche paysagère et le projet développé.

Description des livrables

Cet exercice conduit à un double rendu :

- Une présentation orale de 15 minutes appuyée par un support visuel projeté (PPT ou PDF) devant un jury (responsables de l'atelier, professeurs et professionnels invités, intervenants locaux et régionaux). Le contenu de cette présentation inclura : une synthèse du diagnostic paysager (identification de l'enjeu, analyses et résultats), l'énoncé de la vision d'avenir et sa mise en œuvre spatiale (proposition d'intervention et conditions de mise en application).

- La réalisation d'une brochure, dont la version papier composera le matériel présenté lors du vernissage de l'exposition « Les paysages de Notre-Dame et de Saint-Ignace : 12 projets porteurs d'avenir ». Ces brochures devront être conçues de manière à ce que les visions et propositions puissent être entièrement comprises par l'ensemble des individus. Cette brochure réalisée selon un gabarit mis à disposition par les enseignants lors du lancement de l'étape 3, exercice 3.1.

Critères d'évaluation

Les deux rendus seront évalués de manière séparée et la moyenne des deux notes aboutira à la note finale de l'exercice.

Critères d'évaluation de la présentation orale (50% de la note de 3.2)

- Qualité des analyses et clarté du diagnostic;
- Qualité de la communication graphique;
- Qualité de la communication orale;
- Clarté de l'énoncé de vision et des axes d'intervention;
- Intérêt de la position adoptée.

Critères d'évaluation de la brochure (50% de la note de 3.2)

- Qualité des analyses et clarté du diagnostic;
- Qualité de la communication graphique;
- Qualité de la communication orale;
- Intérêt des propositions et de la mise en application de la vision;
- Intérêt de la position adoptée.

5. Fonctionnement de l'atelier

Les exigences qui suivent sont posées afin de développer une discipline de travail efficace et de permettre aux enseignants d'accompagner au mieux les étudiants dans la réalisation du projet d'atelier.

Formation et rencontre des équipes

La formation des équipes aura lieu le 5 septembre, lors de la séance d'atelier. Chaque équipe de travail sera composée de 3 étudiants. Chaque équipe sera rencontrée une fois par semaine (au minimum) et selon un horaire qui sera établi à chaque début de séance. Il en va de la responsabilité de chaque équipe de s'inscrire à l'horaire et donc de rencontrer les enseignants. À chaque rencontre, les équipes seront invitées à présenter l'état d'avancement de leur travail et les enseignants invitent les équipes à présenter exclusivement le matériel produit (plan de travail, calque de travail, cartographie, schémas, visuels, etc.) sous la forme imprimée.

Présence en atelier

La présence en atelier est obligatoire, mais compte tenu de la teneur de certains travaux à réaliser, les équipes seront amenées à s'absenter (visite de terrain, recherches à la bibliothèque, etc.). Il est demandé de signaler le motif de l'absence par courriel.

Communications

Pour faciliter les communications entre les étudiants et les enseignants, il est exigé que chaque message soit adressé à tous les enseignants, sans quoi vous n'obtiendrez aucune réponse de notre part et votre message ne sera pas pris en compte. Chaque dimanche soir, un message vous sera envoyé par Studium afin de préciser le déroulement des séances d'atelier pour chaque semaine.

6. L'évaluation

Les critères d'évaluation sont précisés dans le syllabus détaillé de chaque exercice. Une fiche d'évaluation comprenant des commentaires, des conseils ainsi que la note globale de l'exercice sera remise à la suite de chaque rendu. La note finale de chaque exercice consiste en une appréciation globale du travail remis par rapport aux critères d'évaluation énoncés pour chaque exercice. Les échéances de remise des travaux doivent être respectées sans quoi une pénalité de 10% par jour sera appliquée.

Détail de la pondération

Étape	Exercice	Évaluation	Pondération
1	Première lecture du territoire et des paysages	Équipe de 3	15%
2	Diagnostic des paysages	Équipe de 3	30%
3	3.1 Vision d'avenir et analyse de projets inspirants	Équipe de 3	10%
	3.2 Propositions d'intervention	Équipe de 3	35%
	Participation active à l'atelier	Individuelle	10%

7. Calendrier des activités

NB. Le calendrier des activités sera validé lors de la première séance d'atelier qui aura lieu le 04 septembre. La date de remise de l'exercice 3.1 et présentation orale devant le jury reste à confirmer en fonction des disponibilités des intervenants locaux.

Introduction à l'aménagement régional

- 28 août** Séance d'accueil et d'introduction de l'Atelier régional, 13h30, local 4083
Capsule Contexte réglementaire en aménagement régional
- 29 et 30 août** Stage terrain (détail du programme remis lors de la séance d'accueil)

Première lecture du territoire et des paysages

- 2 sept.** Fête du Travail
- 4 sept.** Séance de restitution du stage, en atelier
Lancement de l'exercice 1
Capsule Méthodes d'exploration terrain
- 23 sept.** Remise de l'exercice 1
Lancement de l'exercice 2

Connaître et comprendre les paysages

- 26 sept.** Intervention de Gérald Domon : Quels moyens disposent les municipalités, groupes et individus pour réaliser vos projets?
- 30 sept.** Rencontre avec les intervenants locaux, lieu : Notre-Dame et Saint-Ignace
Remise de la correction de l'exercice 1
- 7 oct.** Capsule Outils de représentation visuelle dans le diagnostic paysager et sur La communication visuelle : composition et mise en page pour la production d'un rapport
- 14 oct.** Jour de l'Action de grâce
- 21 au 25 oct.** Semaine d'activités libres
- 31 oct.** Remise de l'exercice 2, en atelier, 12h00
Lancement de l'exercice 3.1, présentation des livrables finaux, 13h00

Vision d'avenir et proposition d'intervention

- 4 nov.** Capsule Vision et proposition d'intervention en milieu rural et échelle régionale
- 7 nov.** Remise de la correction de l'exercice 2
Présentation orale de deux équipes volontaires
Capsule Trucs et astuces pour réaliser une présentation orale
- 14 nov.** Remise de l'exercice 3.1 et présentation orale devant le jury, local et date à confirmer
- 21 nov.** Temps alloué en atelier pour l'évaluation en ligne
- 18 nov.** Lancement de l'exercice 3.2
Remise des corrections de l'exercice 3.1
- 16 déc.** Présentation finale devant le jury, local à confirmer
Vernissage de l'exposition à la faculté

8. Bibliographie générale

NB. Une bibliographie complémentaire se rapportant à Notre-Dame et Saint-Ignace sur sera déposée sur Studium au lancement de l'exercice 2.

Lecture obligatoire

Domon, G. et J. Ruiz 2015. Paysages ruraux, méthodes d'état des lieux et de diagnostic. Presses de l'Université de Montréal, 295p.

Lecture / consultation suggérée

Domon, G. (Dir.) 2009. *Le paysage humanisé au Québec – nouveau statut, nouveau paradigme*. Presses de l'Université de Montréal. 368 p. (Chap. 4 en particulier)

Domon, G. et J. Ruiz. 2007. *Paysage et Multifonctionnalité des territoires : enjeux et atouts pour l'agriculture de demain*. Mémoire soumis à la Commission sur l'Avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec. Québec, 50p.

(Accessible à partir de : <http://www.caaaq.gouv.qc.ca/consultations/memoires.fr.html>)

Domon, G., Froment, J., Ruiz, J., Voulligny, E. 2006. *Les paysages de l'ordinaire, révéler, créer, infléchir – Dix projets de mise en valeur des paysages du canton de Kildare*. École d'architecture de paysage et Chaire en paysage et environnement. 109p.

Domon, G. 2006. Les paysages agricoles hérités : le système des rangs au Québec, Canada» In : Madoré, F. (dir.) *Le commentaire de paysage en géographie humaine*. A. Colin Éditeurs, Paris, pp. 202-206.

Domon, G., Beaudet, G et M. Joly. 2000. *Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages*. Isabelle Quentin Éditeur/Chaire en paysage et environnement. Montréal. 144p.

Paquette, S; Poullaouec-Gonidec, P. et G. Domon. 2008. *Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser les paysages*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Québec.

Poullaouec-Gonidec, P; Domon, G. et Paquette, S. (Éds.) 2005. *Paysage en perspectives*. Presses de l'Université de Montréal.

Ruiz, J., Domon, G., Jambon, C., Paquin, C., Rousselle-Brosseau, L.-P. 2012. *Connaître et comprendre les paysages d'aujourd'hui pour penser ceux de demain. Le diagnostic paysager de la MRC des Maskoutains*. Seconde édition. Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et Université du Québec à Trois-Rivières, 87 p.

9. Rappels

Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE).

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>